

Concertation des artistes-auteur·ices de Nouvelle-Aquitaine

Synthèse

Myrha Morvan-Dutreuil
Écriture et photographie

Département de la Creuse

Rencontre organisée par Anne Moirier et Claire Tingaud

Moutier-d'Ahun, le 2 juillet 2025

Avec le soutien du CAC 23bis, de la Métive, l'association
Quartier Rouge et la quincaillerie numérique de Guéret.

*Cette action s'inscrit dans le contrat de filière arts plastiques et visuels 2023 - 2026
porté par le Ministère de la Culture - DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine
et Astre, réseau régional arts plastiques et visuels.*

Introduction

Présentation	7
Objectif de la journée	7

Le contrat de filière

Définition d'un contrat de filière	9
Enjeux pour les artistes	9
Lecture du contrat de filière arts visuels 2023-2026	10
Les objectifs du contrat en trois axes	12

Propositions des artistes à la lecture des axes

Visibilité, diffusion et mobilité des artistes	19
Accès à l'information, à la formation et à l'accompagnement	21
Reconnaissance professionnelle et cadre de travail	22
Écologie et ancrage territorial	23
Égalité, diversité et prévention des discriminations	24

Échanges et propositions sur les formes de représentation

Organisation de la représentation collective	27
Articulation avec l'existant : ne pas refaire ce qui existe déjà	28
Fréquence et modalités de rencontre	28
Référent-es local-es et circulation de l'information	29
Comparaison thématique des groupes	31

Annexes

Programme	
Synthèse du contrat de filière	35
Documents relatifs au contrat de filière à télécharger	36
Carrés de papier	37
Feuilles de routes des groupes de travail	39
Groupes	44
Coordonnées des référent-es	47
	50



Les participant·es, après l'auberge espagnole, dans *la Creuse*

44 inscrit·es
26 participant·es
26 artistes

Introduction



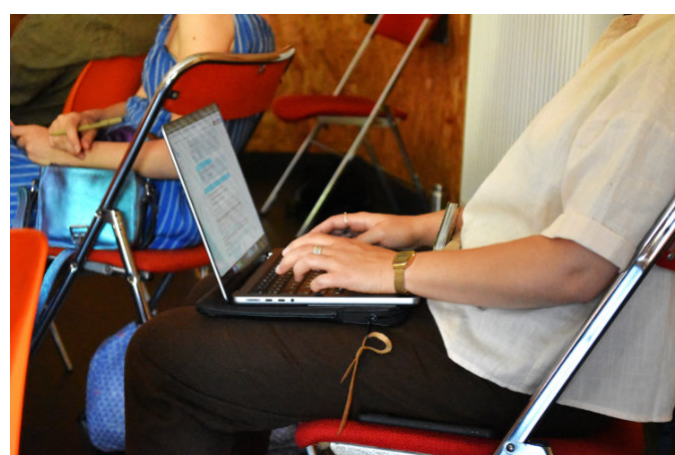
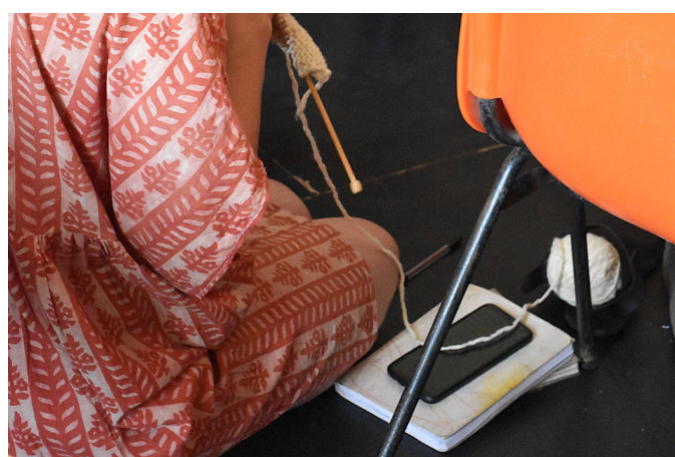
Les organisatrices installant l'espace de la concertation

Présentation

Nous travaillons, depuis un an, sous la forme d'un groupe informel d'une quinzaine d'artistes à l'élaboration de cette concertation. Celle-ci a pour objectif de construire une représentation des artistes au sein du prochain contrat de filière. Elle se déploie dans les 12 départements de la région Nouvelle-Aquitaine, sur les années 2025 et 2026.

Objectif de la journée

Cette journée a pour objectif de faire émerger les formes de représentations souhaitées par les artistes du département pour siéger dans le contrat de filière 2027-2030. Cela passe par la compréhension du contrat de filière actuel, l'identification des dynamiques sur le territoire, des temps de discussion partagés, la mise en commun des idées et repérer des artistes relais.



Participant·es lors de la présentation du Contrat de filière

Le contrat de filière

Définition d'un contrat de filière

C'est un contrat dans lequel l'État, la Région et les professionnel·les du terrain s'accordent sur une politique culturelle régionale : Comment ensemble voulons-nous soutenir, structurer et développer le secteur des arts visuels dans notre région ? Depuis quels enjeux axerons-nous les actions et financements ? C'est un outil pour avancer dans une direction choisie ensemble, au niveau régional.

Enjeux pour les artistes

Jusqu'à présent les artistes n'ont pas siégé au contrat de filière. Seules les structures (diffuseurs, ...) et les administrateur·ices se retrouvaient pour l'écrire. En participant on espère des financements plus adaptés aux besoins locaux, et une meilleure compréhension entre administrateur·ices, structures culturelles et artistes de nos pratiques et besoins respectifs.

Pour aller plus loin: voir l'annexe « Documents relatifs au contrat de filière », page 37.

Lecture du contrat de filière arts visuels 2023-2026

Les principes fondateurs :

La liberté de l'expression artistique et les droits culturels des personnes

Un modèle économique de non rentabilité

L'équité territoriale

La solidarité entre les acteur·ices

L'horizontalité des relations entre tou·tes les acteur·ices

Une culture de travail commune respectant les conditions socio-économiques de chacun·e et impliquant tous·tes les acteur·ices

Le droit à l'expérimentation

L'évaluation des actions et des dispositifs menés

Des stratégies de résilience intégrant la transition écologique



Participant-es écrivant des propositions pour répondre aux objectifs du contrat de filière actuel

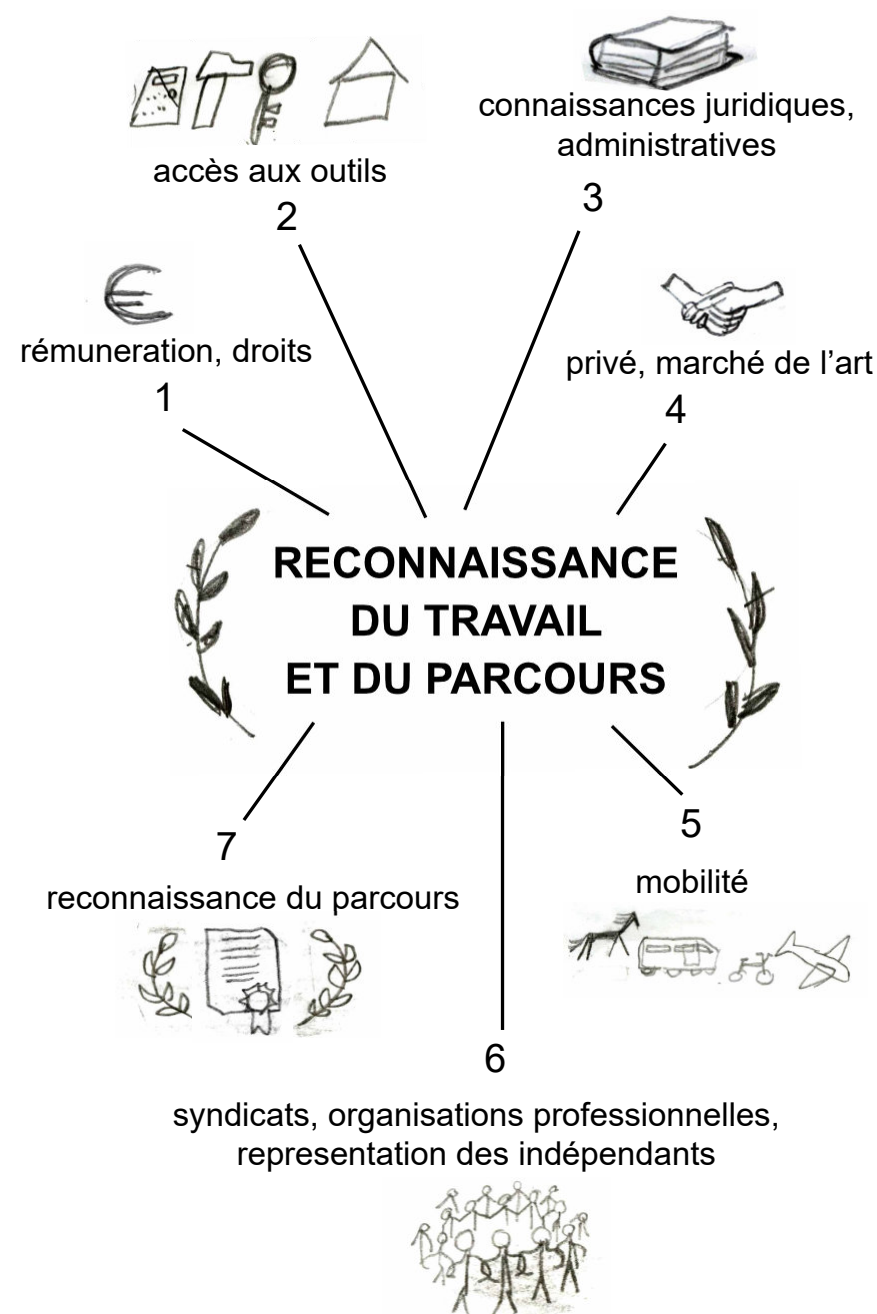


Schéma Axe 1, affiche papier, 100x150 cm

1. La reconnaissance du travail artistique et la consolidation des parcours professionnelles :

La consolidation de la rémunération artistique et le respect des droits des artistes

L'accès des artistes aux outils de professionnalité

Une connaissance partagée par tous·tes les acteur·ices de l'environnement administratif et juridique lié au travail de la création

Le développement de collaborations avec les acteur·ices du secteur privé et du marché de l'art

Le soutien à la mobilité régionale, nationale et internationale

La représentation professionnelle régionale des artistes auteur·ices et des indépendant·es

La reconnaissance et la consolidation des parcours professionnels pour l'ensemble des métiers de la filière

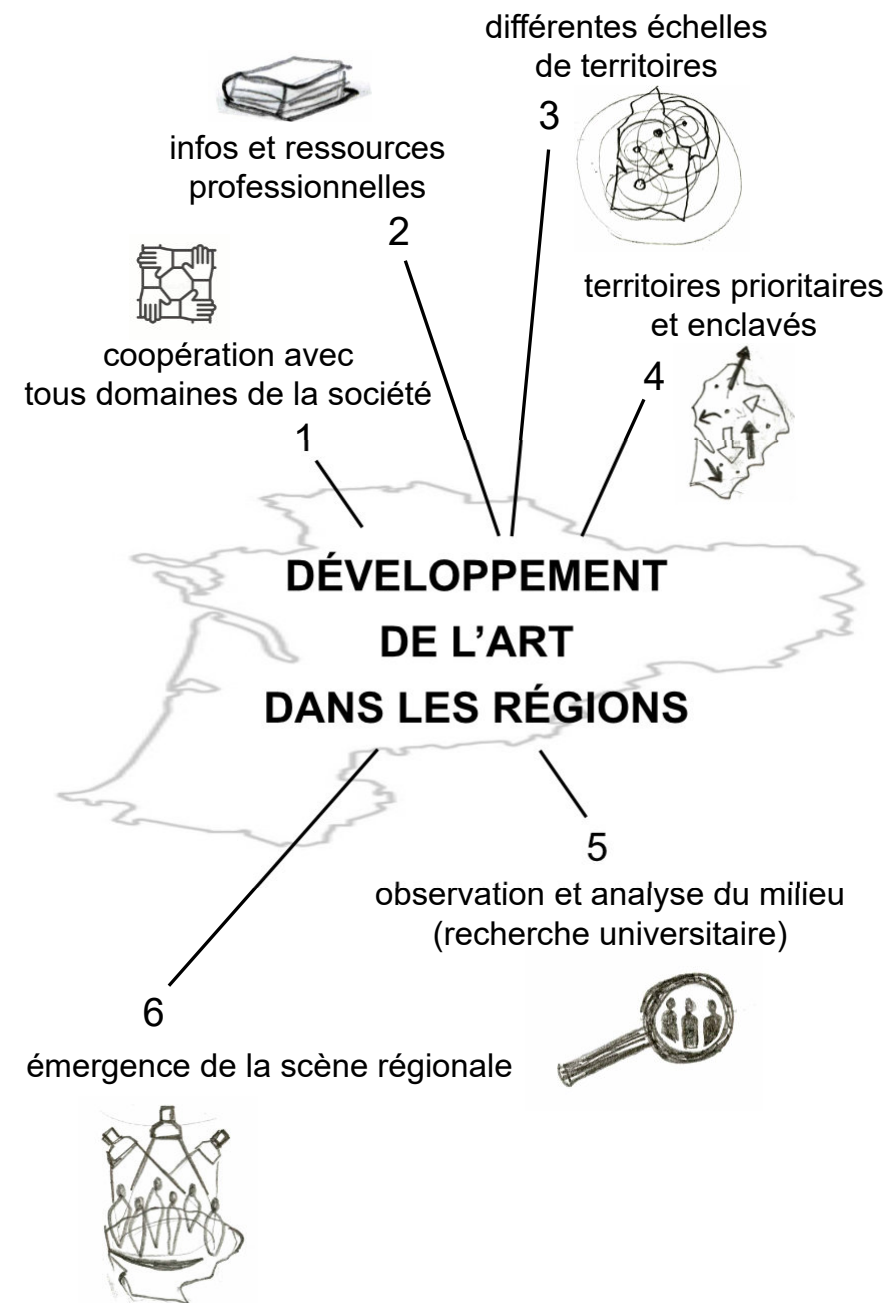


Schéma Axe 2, affiche papier, 100x150 cm

2. Le développement artistique et culturel dans les territoires de la région :

Coopération entre les acteur·ices de la filière et avec les autres secteurs d'activités

Accès équitable à l'information et aux ressources professionnelles

Meilleure prise en compte du secteur à différentes échelles de collectivités territoriales et dans le développement local

Attention particulière portée aux territoires considérés comme prioritaires ou enclavés

Appui à l'observation de la filière et à la recherche universitaire

Soutien à l'émergence d'une scène régionale des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine

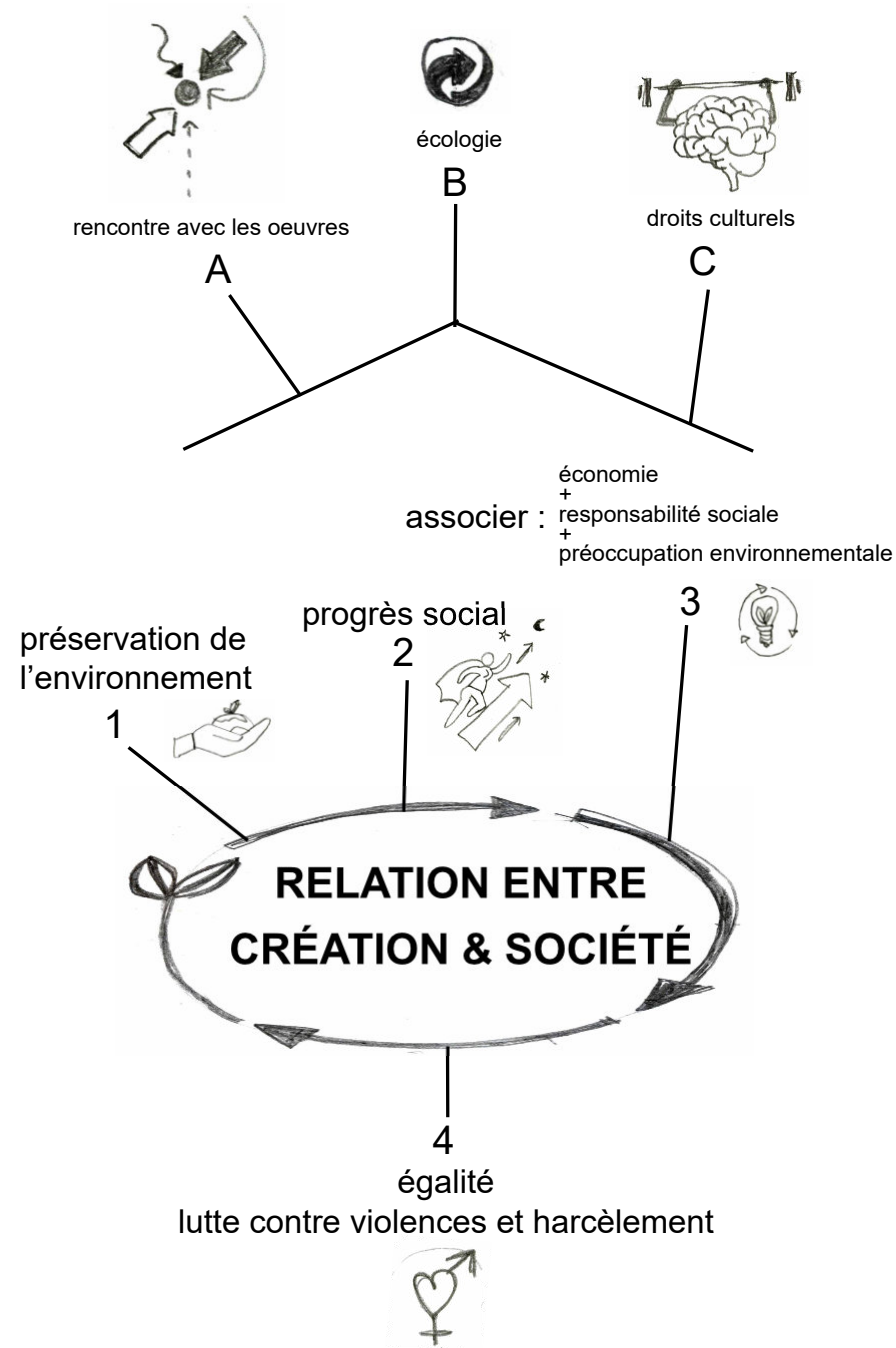


Schéma Axe 3, affiche papier, 100x150 cm

3. Le développement de la relation entre création artistique et société

Prise en compte sur le long terme de la rareté des ressources naturelles et de la préservation de l'environnement

Prise en compte de la nécessité du progrès social

Association de la pérennité économique avec la responsabilité sociale et la préoccupation environnementale

Respect de l'égalité entre les sexes et lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels

Propositions des artistes à la lecture des axes du contrat de filière

PROCÉDÉ

À la lecture de chaque axe, les participant.es ont été invité.es à noter sur des carrés de papier les actions qui leur paraissent nécessaires à porter au sein du prochain contrat de filière. Ces notes individuelles sont ici synthétisées et regroupées par thématiques.

Visibilité, diffusion et mobilité des artistes

Créer une bourse de mobilité ou des outils de transport mutualisés (bus, minibus).

Mettre en place un « bus de l'art » itinérant dans les communes pour diffuser l'information.

Favoriser des dispositifs de mobilité pour les jeunes artistes.

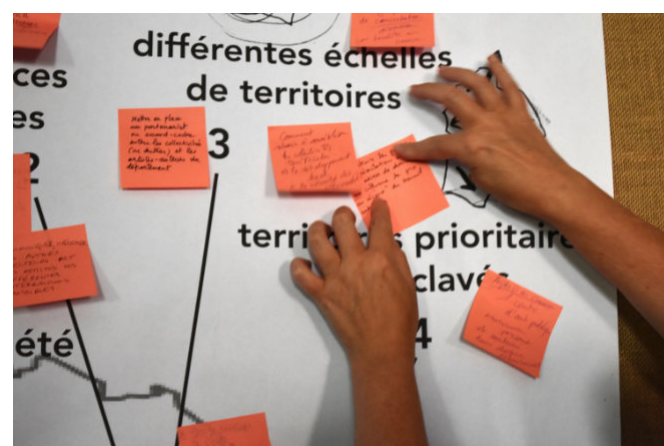
Nouer des relations entre artistes à l'échelle européenne.

Organiser la communication à l'échelle départementale, plutôt que communale.

Regrouper les événements art visuels en Creuse, sur un site ou assimilé.

Imaginer des expositions hors Creuse pour accroître la visibilité des artistes du territoire.

Renforcer le tourisme culturel via des trajets « visites d'ateliers / partage de savoir-faire ».



Participant·es lisant et affichant leurs propositions pour répondre aux objectifs du contrat de filière actuel

Accès à l'information, à la formation et à l'accompagnement

Décentraliser les formations professionnelles (journées pro, ateliers) en Creuse ou départements voisins.

Créer des permanences de soutien juridique et administratif, ou un numéro vert / personne référente, afin de proposer des accompagnement personnalisés.

Organiser des webinaires sur les droits des artistes et des ateliers d'accompagnement individuels.

Former les institutions locales (CAF, France Travail, etc.) aux droits et spécificités des artistes-auteur·ices.

Enseigner les droits des artistes dans les écoles d'art.

Créer un point unique d'information agrégeant les informations des structures publiques et privées.

Regrouper les ressources utiles (personnes, liens, dispositifs) sur un outil en ligne (ex. Page internet centralisant les ressources).

Créer une structure locale capable de distribuer facilement de petits financements aux artistes.

Mettre en place des ressources mutualisées : véhicule partagé, ateliers collectifs, outils de communication.

Favoriser la création de collectifs pour exposer, communiquer et mutualiser (ex. exposition commune hors département).

Développer des plateformes de visibilité artistique pour candidater plus facilement, sans devoir refaire son book à chaque fois.

Reconnaissance professionnelle et cadre de travail

Revendiquer un statut spécifique pour les artistes-auteur·ices, à l'image des intermittent·es du spectacle, permettant de financer le temps de création et sécuriser les parcours.

Faire apparaître systématiquement sur les devis et factures les tarifs du référentiel de Astre, quitte à faire une remise, pour rendre visible la valeur réelle du travail.

Mettre en place un index des lieux qui rémunèrent les artistes. Et lister les structures qui exposent sans respecter les règles de rémunération.

Permettre la prise en charge complète des frais liés à une exposition ou une résidence (transport, logement, matériel, présentation publique...).

Créer un document simple (dépliant ou PDF) expliquant la calculatrice de rémunération et les droits des artistes, à transmettre avec les factures/devis, ainsi qu'aux communes et structures locales, de façon officielle.

Créer des groupes de discussion locaux entre artistes.

Établir des accords-cadres entre collectivités et artistes-auteur·ices.

Proposer des appels d'offres ou commandes publiques pensées pour valoriser le territoire creusois.

Défendre la présence d'artistes de la région dans les jurys de sélection.

Interdire les appels à candidatures conditionnés au lieu de résidence.

Ouvrir des appels à candidature pour l'acquisition d'œuvre par le fond régional.

Créer un événement fédérateur en Creuse, porté par les artistes et structures du territoire.

Lancer une enquête départementale auprès des artistes pour mieux connaître leurs besoins.

Écologie et ancrage territorial

Créer une ressourcerie dédiée aux artistes.

Développer des partenariats avec des entreprises locales pour récupérer leurs matériaux et les valoriser.

Identifier les ressources locales (matières premières, techniques...) pour éviter les achats en ligne.

Informersur l'impact écologique de la production artistique (peintures, transports, numérique...) et diffuser des solutions simples (ex. peinture naturelle, gesso ancien, usages numériques sobres).

Soutenir l'acquisition de matériaux écologiques.

Favoriser l'accès à des ateliers pour une implantation pérenne des artistes sur le territoire.

Penser une représentation artistique plus locale, pour limiter l'exil et les déplacements.

Travailler à ce que la liberté artistique prime sur sa seule utilité sociale (éviter la médiation obligatoire, par exemple).

Égalité, diversité et prévention des discriminations

Créer un protocole de réaction clair en cas de sexisme, racisme, violence de classe ou autre discrimination

Afficher un logo ou visuel symbolique dans les ateliers pour sensibiliser à ces sujets

Mettre en lumière la sur-représentation des femmes dans le travail artistique, mais leur sous-représentation sur le marché de l'art

Instaurer un seuil de parité dans les événements, expositions et sélections

Sensibiliser la filière du spectacle vivant au droit à l'image des artistes visuels



Participant synthétisant les propositions de l'axe « Développement artistique et culturel dans les territoires de la région »



Participant·es lors des discussions en petits groupes

Échanges et propositions sur les formes de représentation

PROCÉDÉ

Par petits groupes, les artistes répondent à une série de questions (voir annexe page 44) pour déterminer la façon dont iels veulent s'organiser collectivement en Creuse et porter leur idée à l'échelle régionale. Par la suite une restitution est faite à l'ensemble des groupes.

Organisation de la représentation collective

Fonctionnement horizontal basé sur le consensus, sans vote majoritaire.

Un·e garant·e méthodologique (facilitateur·ice, coordinateur·ice) sans rôle de chef·fe.

Co-construction progressive des orientations et des méthodes.

Objectifs et moyens clairement définis pour préserver l'énergie collective.

Rythmes réalistes, respectant les engagements professionnels et temporalités personnelles.

Outils de structuration : planning, gouvernance claire, objectifs partagés.

Prévention du surmenage grâce à une répartition équilibrée des tâches.

Solidarité active : accueil, partage et mutualisation des expériences.

Articulation avec l'existant : ne pas refaire ce qui existe

Reconnaître et travailler avec les collectifs et structures déjà présents, comme le CAC23.

Ne pas créer un nouveau collectif, pour éviter de multiplier les groupes. Coordonner et connecter ceux qui existent déjà.

Construire des passerelles claires entre les artistes creusois-es et les structures régionales pour mutualiser les ressources, infos et actions.

Favoriser la complémentarité entre initiatives pour mieux faire connaître et soutenir les artistes du territoire.

Fréquence et modalités de rencontre

Proposition de réunions en présentiel tous les 2 mois, selon les zones géographiques (nord/sud Creuse).

Visios intermédiaires possibles (toutes les 2 semaines à 1 fois par mois).

Nécessité de temps conviviaux pour créer du lien, maintenir la dynamique, et valoriser l'implication de chacun-e.

Organisation de portes ouvertes et de rencontres artistiques pour associer visibilité et solidarité (ex. accueillir dans les ateliers ceux/elles qui n'en ont pas).

Référent-es local-es et circulation de Information

Des attentes claires à l'égard de référent-es local-es :

- Représenter les artistes creusois-es au sein du groupe régional,
- Organiser localement des temps de discussion, d'information, de mobilisation,
- Relayer les infos du contrat de filière vers les artistes et inversement.

Les référent-es doivent disposer d'outils simples et transparents pour assurer une communication efficace entre artistes et groupe régional, et éviter l'isolement et la surcharge. Par exemple :

- Élaboration d'un répertoire (possiblement cartographique) des artistes creusois-es
- Utilisation d'outils numériques : groupe de messagerie instantanée, visio régulières, dossier partagé en ligne...
- Mise en place d'une permanence mobile sur le territoire.



Participant-es pique-niquant au bord de la Creuse, derrière les locaux de La Métique

Comparaison thématique des groupes: convergences, divergences et intensité

Thème	Éléments exprimés	Adhésion	Niveau d'expression
Représentation collective	Nécessité d'une représentation des artistes creusois-es dans le contrat de filière, avec un lien vers le groupe régional.	G1, G2, G3, G4	Forte convergence : exprimé par tous les groupes.
Organisation du groupe	Importance d'un fonctionnement horizontal, sans hiérarchie, avec validation par consensus. Référence à la « démocratie participative ».	G1, G2 (fortement), G4 (modérément)	Convergence importante, avec des nuances dans la précision et l'insistance.
Rythme et charge de travail	Risque de surmenage, besoin de clarté des rôles et d'équilibre des engagements.	G1, G2, G4	Convergence forte sur la vigilance vis-à-vis de la fatigue collective. Peu abordé par G3.
Personnes relais	Attente vis-à-vis de relais locaux pour faire circuler l'information et représenter les artistes.	G1, G2 (clairement), G3 (plus allusif)	Présent dans 3 groupes, avec des degrés d'élaboration différents.
Temps de rencontre / convivialité	Propositions concrètes de rythmes de réunions, visios, et temps conviviaux (portes ouvertes, accueil en atelier).	G1, G2, G3	Convergence modérée (3 groupes), avec des niveaux de détail variables. Peu évoqué par G4.
Lien aux collectifs existants	Refus de « réinventer » un collectif ; s'appuyer sur l'existant (CAC23 notamment).	G3, G4	Présent dans 2 groupes, mais exprimé de façon insistante. Absent ailleurs.
Visibilité / valorisation	Besoin de meilleure visibilité des artistes (cartographie, écoles, offices de tourisme, maillage local).	G1, G2, G3, G4	Convergence claire, avec une diversité de propositions concrètes.
Expériences collectives passées	Témoignages sur des expériences associatives : réussites, tensions, surcharge, hiérarchies informelles.	G1, G2, G4	Convergence forte, avec un contenu riche et réflexif. Peu abordé par G3.
Outils concrets	Propositions d'outils : messagerie instantanée, mailings, cartographie, permanences, planning.	G3, G4	Présent uniquement dans G3 et G4, mais exprimé de façon structurée.
Lien aux institutions / posture politique	Références à la reconnaissance par les institutions, et à des engagements passés (mobilisations, fatigue militante)	G1, G2	Présent dans 2 groupes, souvent lié à la question du sens et de l'engagement.
Finalités du groupe	Questionnements sur les objectifs du collectif, sa clarté, son utilité, son articulation avec l'existant.	G4	Exprimé de manière approfondie uniquement par G4.

ANNEXES

Programme de la journée

à LA MÉTIVE, mercredi 02 juillet 2025 de 10h à 17h

*Accès : Pour le train le mieux est d'aller jusqu'à la gare de Limoges ou La Souterraine et prendre ensuite le bus (nouvelle Aquitaine) qui s'arrête à Pontarion (en provenance de Limoges) ou à place de l'église d'Ahun (en provenance de la Souterraine).
À prévoir : pique-nique et maillot de bain (possibilité de se baigner)*

10h - Accueil avec café et langues de chats

10h30 - Introduction : présentation des artistes de la concertation et des partenaires pour l'organisation de cette journée.

11h - Lecture collective du contrat de filière Arts visuels de Nouvelle-Aquitaine et des 3 thématiques :

- La reconnaissance du travail artistique et la consolidation des parcours professionnels
- Le développement artistique et culturel dans les territoires de la région
- Le développement de la relation entre création artistique et société

*12h30 - Repas du midi en auberge espagnole
Prévoyez vos mets sucrés et salés.*

14h - Échanges en groupe

Tour de table

Questions thématiques :

- Quelles expériences de formes collectives (personnelles et professionnelles) ?
- Quelles propositions collectives souhaitées sur le territoire de la Creuse (gouvernance locale vers le régional, répartition géographique sur le territoire, canaux de communication) ?

15h30 - Pause

15h45 - Synthèse des groupes et de la journée

17h - Fin de la journée

Cette rencontre est organisée avec le soutien de La Métive, le CAC23bis, l'association Quartier Rouge et la Quincaillerie Numérique.
Cette action s'inscrit dans le contrat de filière arts plastiques et visuels 2023 - 2026 porté par l'Etat / Ministère de la Culture - DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine et Astre, réseau régional arts plastiques et visuels.

Plus d'informations : concertation.aa.na@gmail.com

La Métive
2 rue Simon Bauer,
23150 Moutier d'Ahun

Signé le 28 juin 2018 par l'Etat / Ministère de la Culture – DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine et le réseau Astre, ce contrat vise l'émergence d'une dynamique de filière et de coopération entre les acteurs des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine. Il a été renouvelé par les mêmes partenaires pour la période 2023 – 2026.

Les principes fondateurs

Le droit à la liberté de l'expression artistique et de création, dans la diversité de ses formes, comme des droits culturels des personnes.

Un modèle économique de non rentabilité que la nature même de ces projets implique.

L'équité territoriale comme fondement à un aménagement régional soucieux du développement culturel, social, économique de tous les territoires dans le respect de la spécificité de ces territoires et de leur complémentarité.

La solidarité entre les acteurs des arts plastiques et visuels par la coopération des acteurs à toutes les échelles territoriales.

L'horizontalité des relations entre tous les acteurs, quel que soit leur rôle dans l'écosystème et leur échelle d'actions, s'appuyant sur la reconnaissance mutuelle du travail propre à chacun.

La consolidation d'une culture de travail commune basée sur le respect des cadres socio-économiques dans lesquels se déploient les activités et la concertation entre les représentants des différentes parties prenantes.

Le droit à l'expérimentation en termes de pratique, de méthodologie et d'organisation. Ce droit s'accompagne d'une évaluation des actions et des dispositifs menés.

L'intégration de stratégies de résilience pour prendre en compte la transition écologiques dans l'ensemble de la filière.

Les objectifs en 3 axes

I. La reconnaissance du travail artistique et la consolidation des parcours professionnels par :

- 1/ la consolidation de la rémunération artistique et le respect des droits des artistes ;
- 2/ l'accès des artistes aux outils de professionnalité ;
- 3/ une connaissance partagée par tous les acteurs de l'environnement administratif et juridique lié au travail de la création ;
- 4/ le développement de collaborations avec les acteurs du secteur privé et du marché de l'art ;
- 5/ le soutien à la mobilité régionale, nationale et internationale
- 6/ la représentation professionnelle régionale des artistes-auteurs et des indépendants ;
- 7/ la reconnaissance et la consolidation des parcours professionnels pour l'ensemble des métiers de la filière.

II. Le développement artistique et culturel dans les territoires de la région au travers :

- 1/ de la coopération entre les acteurs de la filière et avec les autres secteurs d'activités ;
- 2/ d'un accès équitable à l'information et aux ressources professionnelles ;
- 3/ d'une meilleure prise en compte du secteur à différentes échelles de collectivités territoriales et dans le développement local ;
- 4/ d'une attention particulière portée aux territoires considérés comme prioritaires ou enclavés ;
- 5/ l'appui à l'observation de la filière et à la recherche universitaire ;
- 6/ le soutien à l'émergence d'une scène régionale des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine.

III. Le développement de la relation entre création artistique et société :

- 1/ Prise en compte sur le long terme de la rareté des ressources naturelles et de la préservation de l'environnement
- 2/ Prise en compte de la nécessité du progrès social.
- 3/ Association de la pérennité économique avec la responsabilité sociale et la préoccupation environnementale.
Par exemple :
 - nouvelles modalités de rencontre avec les œuvres ;
 - enjeux écologiques dans les stratégies de gestion des activités du secteur ;
 - droits culturels, inclusion et participation de toutes les personnes à la vie culturelle.

- 4/ Respect de l'égalité entre les sexes et lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels.

Source : <https://reseau-astre.org/contrat-de-filiere/presentation/>

DOCUMENTS RELATIFS AU CONTRAT DE FILIÈRE À TÉLÉCHARGER

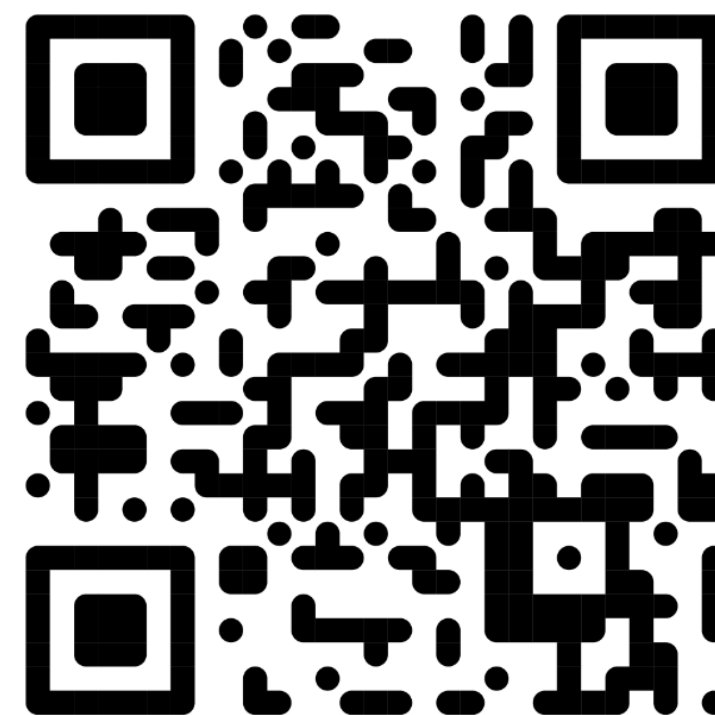
Le contrat de filière arts plastiques et visuels 2023-2026

L'annexe du contrat de filière 2023-2026 : programme d'actions

Le contrat de filière arts plastiques et visuels 2018-2020

La convention d'application 2018

L'annexe de la convention : actions 2018



<https://reseau-astre.org/contrat-de-filiere/presentation/>

(Téléchargement des documents en bas de page)

POST-IT

Propositions brutes, avant synthèse

AXE I- La reconnaissance du travail artistique et la consolidation des parcours professionnels

→ Envoyer de façon officielle aux communes, maires ces informations (calculatrice ?)... pour soutenir nos demandes ultérieures de rémunération (déjà obtenir un petit budget affiches, flyers... de 130 euros, ça devient un exploit !)

→ Mettre en place un statut comme celui des intermittents du spectacle et financer le temps de création

→ La création d'une structure locale qui permette de donner de petites sommes qui soient ensuite utilisées pour les besoins des artistes locaux (à voir comment)

→ Un index référence de tous les lieux appliquant la rémunération des artistes pour leur expo

→ Sur les devis et factures, indiquer le tarif du référentiel, quitte à faire une « remise » pour s'aligner sur le tarif proposé par la structure = rendre visible le vrai prix

→ Réclamer un statut pour les artistes auteurs sur le modèle des intermittents du spectacle ?

→ Référencer les structures qui rémunèrent les artistes (en Creuse)

→ L'application d'une rémunération juste (ou tout court !) au sein des « petites » structures de Creuse (associations, municipalités) qui va de pair avec une reconnaissance et un soutien culturel

→ Soirée/réunion Échange entre artistes (jeunes, seniors) « Combien tu factures » Sujet thunes !

→ Se réunir et réfléchir entre artistes à la question de la ressource en Creuse

→ Communiquer et permettre aux artistes de se recentrer (isolement) autour de ces outils et connaissances pour les mettre en partage !

→ Prise en charge de tous les frais engagés dans le cadre d'une expo/résidence (défraiement, logement, .../ transport des œuvres/ montage/présentations publiques.../ frais de matériel)

→ Décentraliser les Journées/Formations pro en département ou départements voisins

→ Connaissance juridiques et administratives statut des artistes ?

→ Informer de manière simple toutes les structures possiblement concernées (en premier les municipalités qui diffusent ensuite en local)

→ Création de permanences de soutien pour s'informer sur ses droits

→ Enseigner le droit des artistes dans les écoles d'art

→ Créer un doc sur l'outil calculatrice + autres droits des artistes sous forme d'un dépliant ou pdf simple pour qu'on les communique en même temps que nos factures/devis (même si le prix est en dessous du résultat de la calculatrice)

→ Webinaire juridique + sessions individuelles d'accompagnement

→ Former les professionnels (Caf, France Travail) aux droits des artistes

→ Personne référente à qui on peut poser des questions juridiques et administratives (une permanence ? Un numéro vert ?)

→ Davantage de moments, réunions, formations où les artistes se retrouvent collectivement pour mettre en partage ces connaissances justement

→ Agents d'artistes à recueillir sur la Creuse

→ Un événement en Creuse ? Porté par l'ensemble des structures + artistes

→ Privé, marché art = néant en Creuse ?

→ Prendre contact avec les clubs d'entrepreneurs (l'entreprise étant en capacité d'acheter de l'art) Réunion en septembre/octobre

→ Chômage artistique ? Ateliers et outils communs ? Véhicule partagé ?

→ Prendre contact avec les artistes en Europe (trouver un schéma équivalent à la situation creusoise)

→ Pour une mobilité accessible à des jeunes artistes

→ Prendre contact avec les clubs d'entrepreneurs (l'entreprise étant en capacité d'acheter de l'art) Réunion en septembre/octobre

→ Chômage artistique ? Ateliers et outils communs ? Véhicule partagé ?

→ Prendre contact avec les artistes en Europe (trouver un schéma équivalent à la situation creusoise)

→ Pour une mobilité accessible à des jeunes artistes

→ Est-ce que ce soutien existe déjà ? Est-il à créer ?

→ Bourse de déplacement/mobilité

→ Outils mutualisés de mobilité (car/minibus)

→ Un bus de l'art qui circulerait dans les communes pour informer

→ Regrouper la com, créer des collectifs pour communiquer/exposer ensemble (ex. exposition des artistes creusois, mais hors Creuse)

→ Une communication creusoise ! Pas des messages par communes ou comme peut-être Tourisme Creuse avec les différentes assos

→ Possibilité de grouper des artistes dans certains types comme où sont les céramistes. Partage de connaissance

→ Comment se structurer pour être entendu par les acteurs de la filière ?

→ +++ encore de moments de réunion collectifs permettant la rencontre entre les indépendants creusois et rompre l'isolement

→ Le pacte d'acte : c'est à nous-même de nous mettre sur la carte. Les autres nous retrouvent après !!

→ Lister en creuse les lieux dits culturels qui exposent et invitent les artistes sans aucune préoccupation des règles. (vernissages non pris en charge)

→ Pour qui ? Où ? Comment ? Valorisation ?

→ Une plateforme où les structures peuvent voir notre travail, nous chercher où on peut répondre facilement à un appel à candidature sans avoir à refaire un book de tel nombre de pages à chaque fois, ou au moins une charte pour les appels/dossiers.

→ Site dédié aux événements arts visuels Creuse

→ Les relations avec la critique, l'écrit, la communication : du travail artistique dans son ensemble.

AXE II - Le développement artistique et culturels dans les territoires de la région

→ Question de la ressource partagée ? Un accès équitable ?

→ Soutien matériel et financier pour trouver atelier

→ Quelle liaison entre artistes au RSA, conseiller d'insertion et France Travail ?

→ Une artothèque mobile et accessible (dans les deux sens : aux artistes et aux publics)

→ Il y a des initiatives intéressantes de mêler arts plastiques et spectacles vivants... mais on ne nous met pas du tout au même niveau : moins de rémunérations, moins de communication... Nous ne sommes pas que de simples décors... [illisible] Il faudrait donc sensibiliser la filière du spectacle au droit à l'image !

→ Regrouper liens/personnes importantes, ressources sur un Linktree/ plateforme net

→ Le référencement de tous les lieux ou événements public et/ou privé d'exposition en France, mis à jour annuellement

→ Un point unique d'information qui agglomère celle de l'ensemble des émetteurs institutionnels

→ Appels à candidature ouverts pour l'acquisition d'œuvres par les fonds régionaux (FRAC, musées, Artothèques)

→ Communiquer, informer les différents secteurs et les artistes des différentes interactions possibles

→ Bus itinérants + d'infos pour les artistes

→ Quid de l'accessibilité aux ressources et à la formation professionnelle en Creuse ?

→ Interdire les appels à candidatures réservés selon le lieu de domiciliation

→ Site de diffusion de l'info, un musée partagé, espace de présentation et de représentation

→ Meilleure représentation des artistes de région dans les jurys de sélection/attribution

→ Mettre en place un partenariat ou accord-cadre entre les collectivités (ou autres) et les artistes-auteurs du département

→ Développement structures physiques culturelles fédératrices et pouvant rémunérer et soutenir les artistes sur le territoire creusois

→ Comment réussir à sensibiliser les collectivités territoriales et le développement local à la nécessité des arts visuels ?

→ Création de groupe de concertation/discussion par localité en Creuse

→ Se rendre compte de la difficulté à la diffusion dans les territoires et permettre aux artistes d'avoir une visibilité à l'extérieur de manière simple (expo dédiée, vraie prise en charge des départements,...)

→ Déconstruire les préjugés et représentations attachées à l'adresse de domiciliation qui influence la prise au sérieux du travail artistique.

→ La recherche de collaboration privée/publique comme mode de développement

→ Aujourd'hui aucun centre d'art public en Creuse. Il en faudrait minimum un présent et soutenu dans chaque département.

→ Mise en place d'appels d'offres ou d'actions culturelles permettant de valoriser ces territoires et faire travailler les artistes

→ Que les outils et formations/ressources pro présents à l'échelle régionales (ex. Pola à Bordeaux) soient accessibles et non excluants aux artistes des différentes régions de Nouvelle-Aquitaine. Ou que des initiatives telles soient également mises en place et présentes dans les autres départements que celui juste en Gironde

→ Prêter attention aux différences entre les différents territoires de la région

→ Diffuser un questionnaire à l'ensemble des artistes du territoire

→ Réseaux pour échanger les affiches, flyers et les distribuer aux événements (aussi facebook)

→ Renforcer le tourisme avec les ateliers → Créer des trajets de découverte Visite atelier partage savoir faire

→ Favoriser les regroupements + com extérieure pour les territoires enclavés

→ Favoriser l'implantation pérenne des artistes sur le territoire. Mise à disposition d'atelier

→ Synergies ? Visibilité ? Creuse → Bordeaux

AXE III - Le développement de la relation entre création artistique et société

- Ressourcerie artistique pour matériaux
- Soutient/mise en lien artistes avec entreprises pour récupérer/valoriser leurs chutes/matériaux. Appels à projets, etc.
- Mise en relation des artistes sensibles à la question écologique en Creuse ?
- Informer/questionner l’impact environnemental de la production (matériaux, transports, impact du numérique). Donner des outils simples pour faire autrement (ex. clé USB différent de gros mails, peinture naturelle/gesso ancien)
- Aide à acquérir des matériaux écologiques
- Préservation de l’environnement et des ressources naturelles
- Une ressourcerie matériauthèque dédiée aux artistes + un [illisible] de matériel artistique (circuit court) pour arrêter d’acheter sur Internet et/ou action
- Identification des ressources locales (matière première)
- Penser plus localement en Creuse la représentation des artistes creusois = enrayer leur exil (et par là leur nombreux déplacement) pour une reconnaissance professionnelle
- Définir ce qu’est le progrès social du point de vue de l’artiste
- Comment mieux vivre son art dans un contexte de recul du progrès social ?
- Communiquer sur la nécessité de liberté et non rentabilité de l’art pour qu’il participe au progrès (ex. atelier en école, courrier aux municipalités,...)
- Continuité de revenus
- Modalité de rencontre avec les œuvres
- Un revenu universel pour les artistes qui œuvrent pour la société
- Médiateurs culturels dédiés et soutenus par les pouvoirs publiques
- Quid de l’EAC en Creuse et départements voisins ?
- Réfléchir davantage aux nouvelles modalités de rencontre avec les œuvres → Cela rejoint les difficultés à être rémunéré pour les expos
- Etre attentif à ne pas enfermer les artistes dans une utilité sociale (ex. Obligation d’acte de médiation avec les enfants ou autre). Accès essentiellement à la diffusion d’œuvres explicitement engagées.
- Un seuil de parité à respecter par les événements et diffuseurs (charte)
- Mettre en place un vrai moyen de réactivité (protocole d’observation, plainte, sentence) pour toute discrimination dans le milieu artistique (sexisme, racisme, violence de classe,...)
- Créer un symbole, logo, visuel,... qui interpelle pour parler de ces sujets et qu’on peut mettre dans l’atelier
- Rendre visible la sur-représentation des femmes dans le milieu artistique (écoles, travailleuses de la culture, artistes,...) mais qui sont moins présentes sur le marché de l’art
- Comment œuvrer en création collective et artistique pour favoriser l’égalité entre les sexes en Creuse ?

GROUPE DE TRAVAIL 1

Artistes

Temps1 - Tour de table et interconnaissance (30 min)

Présentation brève de chacun.e : nom, lieu de travail, pratiques ...

Temps2 - Quelles expériences de formes collectives avez-vous(eu) dans votre vie professionnelle ou personnelle ? (30 min)

Comment était organisé le groupe ?
Comment étaient prises les décisions ?

- Points positifs
- Points négatifs
- Améliorations proposées

Temps3 - Ébauche de la forme du groupe des artistes en Creuse - Propositions collectives et organisations (30 min)

1- Comment souhaitez-vous organiser en Creuse et porter vos idées à l'échelle de la région ?

- Quelles modalités ? À quelles fréquences ?
- Quelle manière pour se retrouver ?

2- Personnes relais

Est-ce que des personnes du groupe seraient intéressées à s'engager dans le chantier de la concertation ?

> fédérer les artistes du département de la Creuse

> faire le relais des informations

(les artistes de la Creuse > groupe de la concertation) (groupe de la concertation > les artistes de la Creuse)

> organiser des temps conviviaux...

GROUPE DE TRAVAIL 7

Autres professionnel(les) de la culture

Temps1 - Tour de table et interconnaissance (30 min)

Présentation brève de chacun.e : nom, lieu de travail, pratiques ...

Temps2 - Quelles expériences de formes collectives avez-vous(eu) dans votre vie professionnelle ou personnelle ? (30 min)

Comment était organisé le groupe ?
Comment étaient prises les décisions ?

- Points positifs
- Points négatifs
- Améliorations proposées

Temps3 - État des lieux de la place des artistes dans vos structures professionnelles (30 min)

Quel est l'objet de votre structure (résidence, diffusion, etc), quelle en est sa forme (association, etc) ?

Avez-vous des artistes indépendants au sein de la gouvernance de votre structure ?

Si oui, pouvez-vous préciser leur rôle au sein de votre structure ?

Si non, envisageriez-vous la présence d'artistes à vos côtés ?

Que pensez-vous que la présence des artistes pourrait apporter à votre structure ?

GROUPES

Notes brutes prises par les groupes concernant les formes de représentations adaptées à la Creuse

GROUPE 1

Temps 1

Présentations personnelles :

- Dessin. Peinture. Projets scolaires
- Art multiforme. Art Déco. Ensad Limoges
- Sculpture. Cote de mailles
- Arts plastiques
- Enseignement. Sculpteur. Instal. Conte.

Scénographie

- Etude Rennes. Paris. Peinture. Sculpture.
- Photographie

- Installation difficile, [illisible]
- Questionne approche de la population// élu
- Pb de lieux de C
- Importance de la culture

Temps 2

Conseiller péda pour construire projets artiste/prof
expérience démocratie participative
→ Proposition → Validation → Objection → Trouver une solution
⇒ Consensus/ Consentie
Pas de vote
Horizontalité du bas vers le haut.
Partir [illisible] commu. → Départ → Région → Etat

- Question d'un lieu, d'un collectif
- Appel à artistes
- Problématique du collectif

→ Question de ppe
→ Comment fédérer les artistes // visibilité
→ Pas encore dans les réseaux de collectifs → envie d'y participer
- Programmation selon envie personnelle
Début d'un projet → *Pb de trouver un lieu*
+ de gérer un lieu sans se [illisible]
- Mobilisation contre lois → dans l'école. Dissolution avec perte d'énergie
Comment maintenir les énergies ?

- Expérience dans un lieu collectif
- Engagement d'être moteur
- pb du surmenage : artiste + admin + investissement collectif

→ formateur
co gestion associative/ élu → rentabilité → ><°

- fonctionnement compliqué
- immobilisme administratives
- essoufflement

Cat – témoignage
Bordeaux → ~~salimbanques~~ artistes
Grosse ville compliquée
C'est dur aussi dans les grosses villes.
Ancien marché 7membres 100euros chacun
Sur un week end. Expo. photo peinture archi
Gratuit/ chapeau pour les artistes Benef ventes nourriture/ boire
→ Division pour les artistes
Expérience collective réussie.

Temps 3 :

- *Faire un maillage*
- Faire des portes ouvertes

- Présentation dans les offices de tourisme
- « Il faut attaquer »
- Dans les écoles → Réseau DRAC

- *Mutualiser les espaces* (× artisans artistes)
- *Se mettre d'accord sur facturation*
- Diplomatie
- *Artistes ceux qui ont atelier accueillent ceux qui n'en ont pas*
- Solidarité

GROUPE ARTISTES 2

Temps 1 :
Présentation personnelle :
dessin, peinture, projets scolaires.
Art multiforme. Art déco. EnSAD Limoges
Sculpture. Cote de mailles
Arts plastiques. Enseignement. Sculpture Installation Conte Scénographie
Etudes Rennes Paris Peinture Sculpture
Photographie

Installation difficile [illisible]
Questionne approche de la population // elu
Pb de lieux de [illisible]
Importance de la culture

Temps 2 :

Conseiller péda pour construire projets artistes/prof
Expérience démocratie participative → Proposition → Valisation →
Objection → Trouver une solution
→ Consensus/Consentie
Pas de vote
Horizontalité. Du bas vers le haut. Partir Inter communalité →
Département → Région → Etat
→ Question d’1 lieu, d’1 collectifs
Appel à artistes
- Problématique du collectifs
→ Question de [illisible]
→ [illisible] fédérer les artistes // visibilité
→ Pas encore dans les réseaux de collectif → Envie d’y participer
- Programmation selon envie personnelles. Début d’un projet. Problème de
trouver un lieu + de gérer 1 lieux sans se [illisible]
- Mobilisation contre lois → dans l’école/ Dissolution avec perte d’énergie
⇒ Comment maintenir les énergies

→ Expérience dans un lieu collectif
engagement d’être moteur de [illisible]. Pb du surmenage : artiste + admin
+ investissement collectifs-→ Formateur
Co-gestion associative / élu → rentabilité → x°
- Fonctionnement compliqué
- immobilisme administratif
- essoufflement
cat témoignage
Bordeaux → salimbanques artsites
Grosses villes compliquéeC’est dur aussi dans les grosses villes
Ancien marché 7 membres 100euros chacun
Sur 1 we expo photo peinture archi
Gratuit/ chapeau pour les artistes-auteurs Benef ventes nourriture/ boire
→ division pour les artiste. Expérience collective réussie.

Temps 3 :

- Faire un maillage
- Faire des portes ouvertes
- Présentation dans les Offices du Tourisme « Il faut attaquer »
- dans les écoles
→ Réseau DRAC

Mutualiser les espaces (artistes × artisans)
- Se mettre d’accord sur facturation
- Diplomatie
- Artistes, ceux qui ont des ateliers accueillent ceux qui n’en ont pas.
Solidarité

GROUPE ARTISTES 3

Photo/ [illisible]. Peinture. Etudiante

Toutes les semaines asso [illisible]
points positifs de l’expérience : collectivités,
Partage préoccupation
points négatifs : pas beaucoup de femmes ;
certaines personnes utilisent l’asso pour
propre [illisible]
[illisible] asso étudiant.es différents [illisible]
(tec, entrée,)
Réunion les lundis
Négatif : Manque de com
pers. [illisible] maison à 10, projet art/ archi
Règles de base, orga stricte
projet mise en place [illisible]
pro : La Métive. 1 fois par an [illisible] rep
différentes discipline
négatif : certaines ne voulaient pas lacher
[illisible]
Engagement inégal

Squat artistique/ politique
Chantier vivant
Vivier culturel
Spontanéité
Saturation plus d’indiv
Organique
Rapport de force

Whatsapp
Autres formes
Lieu physique/ de représentation
[illisible] expression

mode de concertation. Attention [illisible]
pratique stérile
Remonter les voix des creusois
Se rattacher au CAC23
Estime de soi
Tous les 2 mois / entre 1fois toutes les 2
semaines
1fois par mois = visio
pole nord/ pole sud
Rémunérer

GROUPE ARTISTES 4

Temps 1 :

-Gravure et illustration
-Plasticienne médiums multiples
-Atelier collectifs, plasticienne
-Lissière-plasticienne
-Beaux Arts terminé l’an dernier, plasticien volume/
vidéo

Temps 2 :

- Beaux Arts : ARC (groupe pluridisciplinaire/ promo)
bouger sur le territoire, organiser en autonomie
impression de pause, de respiration
horizontalité voulue mais étudiants parfois moins
moteurs que les professeurs
Besoin de temps flottants → nourrissant
dépend du nombre de [illisible]
comment maintenir la dynamique de groupe → trouver
les besoins qu’on peut y assouvir
→ il a réussi à trouver son interet
→ identifier des objectifs ou activités claires
permettrait
réactualiser

- Collocation : fonctionne bien quand les objectifs sont
définis (ménage, besoin espace/ temps)
Etudes : groupe de travail
Travail : Espace de travail, collectif : reunions + vie
entre temps de travail → nouveau
problème de hierarchie et de prise de décisions après
mais groupe de travail/ reflexion marche bien.
→ identifier les freins
savoir se positionner

- Expériences multiples : 1^{er} collectif monté pour
publier ses bd après études
→ le bordel : 9revues = 8ans. Dernière année elle
portait seule.
→ changement de lieu et perte de membres
→ proximité des membres : même culture
Objectifs différents = forme organique plus difficile à
gérer

- Directeur de projet = gérer des collectifs → budget,
objectifs, outils, plannings, retro plannings
Question enjeux réel
→ différentes temporalité, différentes aptitudes et
rôles
→ un leader (= garant, tranche en dernier recours)
forcé dans son métier ou naturel (ex. atelier 2
leader /!\)
→ réunion courte pour décision efficace
→ outils de com : groupe whatsapp

- prendre en compte le côté émotionnel → respect du
rythme de chacun
trouver des outils pour se sentir aligné

Temps 3 :

Distance ! Disponibilité sur le territoire. Pourquoi le
collectif ?
CAC23 bis = collectif existant !
→ créer du lien, de la visibilité
→ répertoire cette envie d’une carte
Objectifs pas claires : pourquoi créer un collectif qui
devra mettre en place des outils, devra retrouver des
fonds et de la crédibilité auprès des instances ?
Déjà existant sur le territoire → pas créer un créer
collectif. Juste comment faire le lien ensuite.

1 mailing liste
1 permanence mobile
1 répertoire

efficacité / objectifs clairs, règles
Instances garantes du projet et personne planning
clair et partagé.

Coordonnées des artistes référentes pour la Creuse

- Catherine Gaulmier : catherine.gaulmier@orange.fr
- Laura Haie : laura.haie@laposte.net
- Claire Tingaud : claire.tingaud@hotmail.fr

Les artistes pour la concertation

concertation.aa.na@gmail.com